

Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique de Grenoble, Ecole nationale supérieure de génie industriel en partenariat avec l'ITII Dauphiné Vivarais

RNCP18717 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	Titre ingénieur — Titre ingénieur
Code(s) NSF	200
Formacode(s)	31654, 32062, 15099
Code(s) ROME	H1206, H1402, H1401, H2502, N1301
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE (IPG) - INP GRENOBLE · SIRET : 19381912500017

<https://ensimag.grenoble-inp.fr/>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'Institut polytechnique de Grenoble-Génie industriel a pour vocation de former des ingénieurs spécialistes de l'approche globale de l'entreprise, capables d'intégrer ses dimensions technique, économique, environnementale et humaine, en s'appuyant sur des connaissances scientifiques et techniques, économiques et sociales. L'ingénieur Génie industriel saura évoluer dans tous les secteurs d'activité, en expertise ou en management, et s'adapter à tout environnement technologique, organisationnel et interculturel.

Les principaux secteurs d'activité dans lesquels exercent les ingénieurs Génie industriel sont : automobile – aéronautique - transport - énergie - conseil – technologies de l'information – agroalimentaire – luxe ...

Les métiers plus particulièrement ciblés sont : Ingénieur production - Ingénieur industrialisation -Ingénieur méthodes - Ingénieur produit – Ingénieur qualité - Ingénieur logistique – Acheteur (projet ou série) – Ingénieur conseil - Ingénieur d'affaires.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences génériques attestées par l'ensemble des titres d'ingénieur de l'Institut polytechnique de Grenoble.

La certification implique la vérification des qualités suivantes :

1. Aptitude à mobiliser les ressources d'un large champ de sciences fondamentales.
2. Connaissance et compréhension d'un champ scientifique et technique de spécialité.
3. Maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur :
 - a. identification et résolution de problèmes, même non familiers et non complètement définis,
 - b. collecte et interprétation de données,
 - c. utilisation des outils informatiques,
 - d. analyse et conception de systèmes complexes,

- e. expérimentation.
- 4. Capacité à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer :
 - a. engagement et leadership,
 - b. management de projets, maîtrise d'ouvrage,
 - c. communication avec des spécialistes comme avec des non-spécialistes.
- 5. Prise en compte des enjeux industriels, économiques et professionnels :
 - a. compétitivité et productivité,
 - b. innovation,
 - c. propriété intellectuelle et industrielle,
 - d. respect des procédures qualité, sécurité.
- 6. Aptitude à travailler en contexte international :
 - a. maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères,
 - b. sûreté, intelligence économique,
 - c. ouverture culturelle,
 - d. expérience internationale.
- 7. Respect des valeurs sociétales :
 - a. connaissance des relations sociales,
 - b. environnement et développement durable,
 - c. éthique.

Compétences spécifiques attestées par la certification visée :

L'Institut polytechnique de Grenoble–Génie industriel a pour ambition de développer une approche responsable et globale de la performance industrielle, du changement et de l'innovation. Les ingénieurs Génie industriel savent maîtriser méthodologies et outils pour concevoir des solutions innovantes associant des contenus technologiques avancés et des organisations adaptées. Ils sont capables de mettre en œuvre avec écoute et humanité les changements nécessaires en intégrant les dimensions technique, économique, environnementale et humaine.

Grands domaines techniques de référence pour la certification

Génie industriel, Production, Logistique.

Mécanique, Énergétique.

Informatique, Systèmes d'information, Mathématiques, Modélisation.

Connaissances, capacités ou aptitudes particulières développées dans la certification

1. Evaluer une situation

- a. L'analyse
- b. La formalisation
- c. L'élaboration du cahier des charges fonctionnel

2. Innover et concevoir

- a. Le déploiement d'une démarche d'innovation
- b. La conception
- c. L'amélioration de la performance industrielle

3. Décider et planifier

- a. La sélection
- b. La planification de la mise en place

4. Piloter

- a. Le déploiement de solutions
- b. La gestion du changement
- c. Le pilotage et le reporting de l'activité

5. Agir en professionnel responsable

- a. Le positionnement adapté vis-à-vis des enjeux éthiques, sociétaux et personnels
- b. L'actualisation de ses connaissances et de sa pratique
- c. La transmission de ses connaissances et de sa pratique

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Répartition indicative des jeunes diplômés entre les grandes fonctions de l'ingénieur
Selon la liste de référence ci-dessous

2.	Recherche & développement,	10%
3.	Ingénierie, études et conseils techniques,	20%
4.	Management de projet ou de programme,	15%
5.	Production, exploitation, maintenance, essais, qualité, sécurité	35%
6.	Systèmes d'information,	20%

6.2 Principaux secteurs d'emploi des jeunes diplômés

Détail des secteurs de référence à utiliser

1.		
2.	Industries Agro-alimentaires	5%
4.	Extraction, énergie (hors chimie)	10%
8.	Industries chimiques, pharmaceutiques et para chimiques	5%
9.	Industries de la métallurgie	10%
11.	Construction automobile, aéronautique, matériel de transport	35%
12.	Matériels informatiques et électroniques	5%
16.	Transport et communication	5%
18.	Services informatiques (SSII). Editeurs de logiciels	5%
21.	Services ingénierie et Etudes techniques	20%

Autres secteurs tertiaires (à préciser)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ingénieur production - Ingénieur industrialisation -Ingénieur méthodes - Ingénieur produit – Ingénieur qualité -
Ingénieur logistique – Acheteur (projet ou série) – Ingénieur conseil - Ingénieur d'affaires

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 427 €

Familles professionnelles (FAP)	E5X70 — Techniciens des industries de process · tension 4/5 (Élevée) E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process · tension 5/5 (Très élevée) H0X92 — Techniciens et agents de maîtrise de la logistique, du planning, de l'ordonnancement et méthodes en industrialisation · tension 3/5 (Modérée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée) H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) J0X33 — Magasiniers et préparateurs de commandes peu qualifiés · tension 2/5 (Faible) J0X34 — Magasiniers et préparateurs de commande qualifiés · tension 3/5 (Modérée) J1X80 — Responsable du magasinage et de la logistique (non cadres) · tension 5/5 (Très élevée) J6X92 — Cadres de la logistique · tension 2/5 (Faible) N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement · tension 5/5 (Très élevée) N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	69 276
Jugés difficiles à recruter	35 %
Emplois saisonniers	21 %
Familles professionnelles (FAP)	E5X70 — Techniciens des industries de process E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process H0X92 — Techniciens et agents de maîtrise de la logistique, du planning, de l'ordonnancement et méthodes en industrialisation H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité J0X33 — Magasiniers et préparateurs de commandes peu qualifiés J0X34 — Magasiniers et préparateurs de commande qualifiés J1X80 — Responsable du magasinage et de la logistique (non cadres) J6X92 — Cadres de la logistique N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

OUI

Le jury d'attribution du diplôme d'ingénieur est composé de l'ensemble des enseignants ayant participé aux enseignements de l'Ecole pendant l'année courante. Les enseignants titulaires ou contractuels de l'Enseignement Supérieur ou assimilés sont convoqués, les autres enseignants sont invités. Les enseignants, ayant effectué moins de 14 heures d'enseignement, ne prennent pas part au vote

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

OUI

Le jury d'attribution du diplôme d'ingénieur est composé de l'ensemble des enseignants ayant participé aux enseignements de l'Ecole pendant l'année courante. Les enseignants titulaires ou contractuels de l'Enseignement Supérieur ou assimilés sont convoqués, les autres enseignants sont invités. Les enseignants, ayant effectué moins de 14 heures d'enseignement, ne prennent pas part au vote.

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

OUI

Participent également au jury les tuteurs pédagogiques.

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

NON

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

OUI

COMPOSITION DU JURY — VAE

OUI

Pour chaque diplôme concerné et pour une durée de deux ans, la commission-jury comporte :

- 1 président désigné par l'Institut polytechnique de Grenoble : Professeur d'Université, commun pour tous les diplômes,
- Le responsable de la composante ou son représentant,
- 1 enseignant ou enseignant-chercheur de la Composante, impliqué dans la formation continue,
- 1 enseignant ou enseignant chercheur de la formation concernée,
- 2 professionnels extérieurs à l'établissement, dans le respect de l'art 5 du décret 2002-590 du 24 avril 2002.

Pour les formations de troisième cycle, le(s) responsable(s) des écoles doctorales concernées sera (seront) membre(s) de la commission-jury.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 000 €
Selon la branche	8 500 € – 9 125 €
Prise en charge	Branches concernées
9 000 €	Valeur par défaut · 209 branches
9 125 €	CPNE des Télécoms, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
8 500 €	CPNE Branche Caoutchouc, CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2025
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP40016

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Grenoble INP

Génie industriel

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/18717/>